

Mise à jour de paramétrage Juillet

ISAPAYE 2022 V5

1. MISE À JOUR DE VALEURS

1.1 Mise à jour de la valeur du SMIC

La valeur du SMIC passe à 11,07 € au 01/08/2022.



La donnée suivante a été mise à jour au 01/08/2022 en **Salaires/Informations/Collectif** sur l'onglet **Données collectives** dans le thème **00 TAUX, TARIF ET COEF HORAIRES** :

Données	Valeur jusqu'au 31/07/2022	Valeur à partir du 01/08/2022
SMIC.ISA	10,85 €	11,07 €

1.2 Activité partielle : Fin du dispositif pour les personnes vulnérables et garde d'enfants



Le dispositif d'indemnité activité partielle et d'allocation activité partielle pour les gardes d'enfants et pour les personnes vulnérables se termine au 31/07/2022.

Taux applicables à compter du 01/08/2022						
Cas	Taux d'indemnité			Taux d'allocation		
	%	Min	Max	%	Min	Max
Cas général (Droit commun)	60%	8,59 €	29,30 €	36%	7,73 €	17,58 €
Secteurs protégés	60%	8,59 €	29,30 €	36%	7,73 €	17,58 €
Fermeture administrative	60%	8,59 €	29,30 €	36%	7,73 €	17,58 €
Personne vulnérable	0%	0 €	0 €	0%	0 €	0 €
APLD	70%	8,59 €	34,18 €	60%	8,59 €	34,18 €



Les données suivantes ont été mises à jour au 01/08/2022 en **Salaires/Informations/Collectif** sur l'onglet **Données collectives** dans le thème **19 ACTIVITE PARTIELLE** :

Données	Valeurs avant 08/2022	Valeurs après 08/2022
CH_PAR_A4.ISA	8,59 €	0 €
CH_PAR_AL9.ISA	70 %	0 %
CH_PAR_IN7.ISA	70 %	0 %

2. CCPMA : COTISATION RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE SOUMISE AU FORFAIT SOCIAL À 16%



La CCPMA a indiqué que les cotisations de retraite supplémentaire CCPMA doivent être soumises au forfait social à 16% et non plus à 20% à compter du 1^{er} juillet.

Il est conseillé de ne faire aucune manipulation pour le moment.

Une mise à jour contenant la création de lignes de retraite supplémentaire CCPMA soumises au forfait social à 16% est prévue pour septembre.

Cette documentation correspond à la version 13.50. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

Mise à jour : 26/07/2022 - Groupe ISAGRI

Avenue des Censives - BP 50333 - 60026 BEAUVAIS Cedex - SAS au capital de 5 100 000 € - 327 733 432 RCS Beauvais

Des rappels de cotisation seront à effectuer après installation de cette mise à jour pour régulariser le taux du forfait social.

Cette documentation correspond à la version 13.50. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.